

ASSOCIATION FONCIÈRE DE GIMBRETT

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Membres titulaires : 8
Membres présents : 6
Affiché le : 05/02/2024

SÉANCE DU 29 JANVIER 2024

Sous la présidence de M. Freddy BOHR, Président de l'Association Foncière de GIMBRETT

Étaient présents :

Membres titulaires : M. Jean-Michel BENTZ, M. Frédéric BENTZ, M. Philippe RAUSCHER, M. Albert SCHIERER, M. Serge BOHR

Membres suppléants : M. Thomas MORITZ

Absents : M. Michel DIEMER, le DDRAF

8. OBJET : CESSION D'UNE PARCELLE POUR LA CREATION D'UNE PISTE CYCLABLE ENTRE GIMBRETT ET RUMERSHEIM

Dans le cadre d'un projet de création d'une piste cyclable entre Gimbrett et Rumersheim, la commune souhaite acquérir la parcelle correspondante au chemin d'exploitation appartenant à l'association foncière de Gimbrett ci-dessous :

- Chemin d'exploitation cadastré 157 section 24 parcelle n° 123 pour une superficie de 2415 m² et d'environ 565,51 mètres linéaires

Le Bureau après délibération,

DÉCIDE de céder la parcelle ci-dessus à l'euro symbolique,

AUTORISE le président à signer l'acte administratif correspondant qui sera rédigé par la commune.

APPROUVÉ A LA MAJORITE – 1 VOTE CONTRE

Pour copie conforme,

Le Président,
M. Freddy BOHR

Membre du bureau,
M. Jean-Michel BENTZ

